

## I. Lettre de consultation

## II. Informatique/Développement du système d'information de la ville d'Yvetot et du syndicat d'eau.

## III. Objet de la consultation :

La ville et le syndicat d'eau (SMEACC) recherchent une prestation d'installation, de formation et de maintenance de produits disponibles en OPEN SOURCE.

Voir le détail des prestations ci-dessous :

### **A. Installation :**

1. De l'outil d'orchestration informatique appelé PASTELL imposé par notre logiciel finance (AFI).
2. Du tiers de télé transmission « slow » homogène avec AFI.
3. D'un parapheur électronique interopérable avec PASTELL.
4. D'un tiers archiveur interopérable avec PASTELL. Il s'agit dans un premier temps d'externaliser les archives électroniques (celles disposant d'une signature électronique telle que les pièces budgétaires et délibérations). Il devra être agréé.

Toutes ces solutions devraient être inter opérables entre elles et avec les mêmes logiciels tels qu'AFI, JVS et MARCOWEB.

5. NB : la prestation comprend l'installation centrale de PASTELL, réalisée en connexion à distance avec flux génériques (actes-hélios-commandes-) et de l'extension Chorus Pro.

### **B. Formation :**

La ville et le SMEACC recherchent une formation adaptée.

Stagiaires ville et SMEACC :

- 3 personnes du service informatique pour la totalité du projet

- 4 personnes supplémentaires pour une formation aux parapheurs électroniques.

La société précisera d'une part le coût pour 3 et 4 personnes (coût journalier /nombre de jours) et d'autre part proposera un tarif de formation pour une journée supplémentaire pour une personne (si besoin).

### C. Contrat de maintenance :

- Il est à prévoir pour une année.
- La proposition comprendra :
  - La formation des corrections et des évolutions fonctionnelles et réglementaires des produits,
  - La maintenance de l'extension réglementaire de Chorus Pro,
  - La maintenance des composants,
  - Les évolutions Web services,
  - Le support téléphonique et l'assistance à distance.

Tant pour l'installation, la formation que la maintenance, l'entreprise présentera son expérience et détaillera les moyens qu'elle mettra en place pour répondre à l'offre.

### IV. Modalités de délais :

- Les renseignements sont à demander auprès de la Direction du Service Informatique, DSI (M. Lemaistre au 02 32 70 59 13)
- Date limite de réception des offres : **au plus tard le 15 mai 2018 à 15 heures**

L'offre portera la mention suivante :

**« Proposition pour : Installation, formation et maintenance de logiciels informatiques »  
- Nom et adresse du soumissionnaire. NE PAS OUVRIR.**

Adresse de réception des offres :

Mairie d'Yvetot

Direction du Service Informatique

Place de l'hôtel de Ville

76190 YVETOT